

DIRECTORY OF BRANCHES AND SECRETARIES.—Continued.

(Indicateur des Succursales et Secrétaires.)—Continued.

No. and Location. No. et Siège.	Recording Secretary. Secrétaire Archiviste.	Financial Secretary. Secrétaire Financier.	Meetings. Réunions.
223 Springhill, N. S....	Hodderick J McDonald	Michael Dunn	Wed
224 Murray Bay, Que....	Louis Henry Chaperon	Charles Dullbergor	Mon
225 Arthabaskaville, Que....	Henri Laurier	J. N. Gastongay	3
226 Gaspé, St. Paul, Que....	J. H. Boyer	James Rinaldi	Mon
227 Fort William, Ont....	C. A. Coveney	Elio J. Rochon	3
228 Port Arthur, Ont....	Alex J. McComber	Gio F. Hourigan	Tues
229 Dalhousie, N. B....	F. E. Delaney	Alex J. Leblanc	Thurs
230 St. Boniface, Man....	J. O. Ernest L'Orange	A. C. L. Auger	Mon
231 Simcoe, Ont....	Geo L. Godrow, Ass't	A. H. Mayhew	Thurs
232 Montreal, Que....	L. E. Choquette, 65 Mayor st & C. Colombe, 157 Park av.	Ernest Dibord	3
233 Mantagonet, Ont....	J. Belanger	George Michaud	Tues
234 Hamilton, Ont....	P. J. McGowan, 73 Strachan	J. B. Cartiere	Tu
235 Ridgeway, Ont....	T. O'Dowd, 137 Simcoe st & C.	T. O'Dowd	2
236 Champplain, Que....	P. J. Mugan	J. J. Mugan	Friday
237 Buctouche, N. B....	E. Marchand	Ernest Dibord	2
238 Quebec, Que....	J. W. Hannagan	George Michaud	Tue
239 Pictou, 1904	J. F. Pictou	J. E. Roy, 109 St. John st	Wed
240 Stony Point, Ont....	G. N. Gaugnor	Edmund Bourne	Thurs
241 St. H. de Montréal, Q.L....	A. Picard, St. James st.	J. E. Mailloux, 61 St. Philip	2
242 Pakenham, Ont....	James Robert Kelly	Alexandre Lesage	2
243 Fredericton, N. B....	Hugh G. Nealis	St. John James Francis Owens	Wed
244 Egmont, Bay, P.E.I....	J. Blanchard	Joseph Félix Arseneau	2
245 Halifax, N. S....	J. Sullivan, 81 Russell st.	E. Smith, 2, 15 Campbell st	2
246 Kemptville, Ont....	V. Joseph Lamping	Rev. Michael McDonald	2
247 Cap St. Jeanes, Que....	L. J. A. Gamache	J. V. Desvoyaux	Friday
248 Fraserville, Que....	Philippe Leclerc	Arthur Letell	Friday
249 New Glasgow, N. S....	W. F. McCarran	Uno G. McKinnon	Friday

NOTE.—(1) Alternate—Alternativement; (2) First and Third—Premier et Troisième; (3) Second and Fourth—Deuxième et Quatrième; (4) First and Second—Premier et Deuxième; (5) Third and Fourth—Troisième et Quatrième; (6) First and Fourth—Premier et Quatrième; (7) First, Second and Fourth—Premier, Deuxième et Quatrième.

Faut d'espacer pour donner en français les jours de réunions, nous donnons ci-après la traduction française du mot Anglais pour chaque jour de la semaine—Monday, Lundi; Tuesday, Mardi; Wednesday, Mercredi; Thursday, Jeudi; Friday, Vendredi; Saturday, Samedi.

Initiations in March, 1895.

Initiations du Mois de Mars, 1895.

Br.	Initiated members.	Initiated members.
217.....L'Assomption, Que.	1	
223.....Springhill, N. S....	1	"
224.....Murray Bay, Que....	1	"
225.....Arthabaskaville, Q.	1	"
229.....Dalhousie, N. B....	1	"
230.....Champlain, Que....	1	"
237.....Buctouche, N. B....	1	"
241.....Pakenham, Ont....	1	"
245.....Kemptville, Ont....	14	"
246.....Cap St. Ignace, Que.	15	"
Total.....	137	

N. B.—The initiations in the last two branches are charter members.

Les initiations des deux dernières succursales sont des membres fondateurs.

Officers of the Grand Council of the
C. M. B. A. of Canada.

Grand Spiritual Adviser—Archbishop Walsh, Toronto, Ont.
Grand Chancellor—Dr. John A. MacCabe, Ottawa, Ont.
Grand President—O. K. Fraser, Brockville, Ont.
Grand First Vice-President—M. F. Hackett, Stanstead, Que.
Grand Second Vice-President—Louis H. Bourque, Moncton, N. B.
Grand Secretary—Samuel K. Brown, 391 Queen's avenue, London, Ont.
Grand Treasurer—W. J. McKee, Windsor, Ont.
Grand Marshal—P. J. Montreal, Lévis, Que.
Grand Guard—Jacob J. Weinert, Newmarket, Ont.
Grand Trustees—Rev. M. J. Tiernan, London, Ont.; P. J. O'Keefe, St. John, N. B.; J. J. Behan, Kingston, Ont.; W. F. Kunkacy, Chatham, Ont.; P. J. Rooney, Toronto, Ont.
Committee on Laws and Their Supervision—T. P. Coffey, Guelph, Ont.; Charles P. Rouleau, J. S. C. Calgary, N. W. T.; J. L. Carleton, St. John, N. B.
Committee on Finance and Mileage—John Ronan, Hamilton, Ont.; George W. Cooke, Amherst, N. S.; Charles Dupont Hebert, Three Rivers, Que.
Supervising Medical Examiner—Edward Ryan, M. D., Kingston, Ont.
Solicitor—J. R. Latchford, Ottawa, Ont.
Assistant Secretary—J. E. H. Howison, London, Ont.

The humble knowledge of oneself is a surer way to God than deep researches after science.—The Imitation.

LE CANADIEN

Publié mensuellement, en Anglais et en Français, à London, Ont., dans les intérêts de l'Association Catholique de Renaissance Mutual du Canada,

Et envoyé par la poste aux membres, dans le cours de la première semaine de chaque mois.

Les membres sont invités à nous envoyer des nouvelles ou informations dont l'Association pourra bénéficier. Toutes communications sur des sujets d'intérêt pour les membres de l'A. C. R. M. seront reçues avec plaisir, mais toutes lettres anonymes et toutes autres lettres que le Bureau jugera ne pas être dans l'intérêt de l'Association ne seront pas publiées.

Les correspondants voudront bien se rappeler que la copie doit nous parvenir pas plus tard que le 15 du mois, pour être publiée dans le numéro du mois suivant. L'espace étant limité, on voudra bien être concis.

Adressez toutes communications à S. R. BROWN, 391 Queen's ave., London, Ont.

LONDON, MAI, 1895.

Aux Membres du Grand Conseil de l'Association Catholique de Renaissance Mutual du Canada—

BUREAU DU GRAND PRÉSIDENT, (Brockville, 22 Mars, 1895.)

FRÈRES—En vertu des pouvoirs qui me sont conférés par la Constitution et les lois de cette Association, Je déclare, par les présentes, la Constitution et les Statuts de ce Grand Conseil, tels que résultent de notre dernière Convention régulière, tenue à St. Jean, N. B., les 4, 5, 6 et 7 Septembre, 1894, et tels que maintenant imprimés et dans les mains du Grand Secrétaire pour distribution, être la Constitution et les Statuts gouvernant ce Grand Conseil et ses membres jusqu'à ce qu'ils soient amendés davantage.

Fraternellement à vous,
O. K. FRASER,
Grand Président.

LA CONSTITUTION REVISEE.

La constitution révisée de notre A. C. B. M. est maintenant dans les mains de nos membres, et nous désirons attirer l'attention de tous, mais particulièrement des officiers des succursales, sur les règlements suivants que nous nous sommes efforcés de rendre aussi clairs que possible:

Chaque aspirant doit produire soit un certificat de naissance ou une déclaration conforme à la loi au sujet de son âge; et lorsqu'il se présente pour l'examen il doit être accompagné par un membre de la succursale qui le connaît. Un aspirant qui aura été élu sera averti de son élection par le Secrétaire-Archiviste de la succursale dans les trois jours suivants, et s'il néglige de se présenter pour être initié à une séance régulière tenue dans la salle de la succursale à laquelle il a fait sa demande d'admission, dans l'espace d'un mois après son élection, il perdra son honoraire de demande et tous autres droits de devenir membre de l'Association. Aucun aspirant ne sera balloté avant qu'un rapport favorable à sa demande d'admission ait été présenté par une majorité du Bureau des Syndics de la Succursale, et qu'un avis de l'approbation de son certificat médical ait été reçu du Grand Secrétaire.

Chaque membre, lors de son initiation, paiera au Secrétaire Financier de sa Succursale une cotisation qui sera celle du mois durant lequel il devient membre. Aucune personne n'aura droit aux bénéfices de cette Association, si elle n'a pas été initiée à uno assemblée régulière et payé une cotisation comme il est dit ci-dessus.

Chaque membre paiera au Secrétaire Financier de sa Succursale une cotisation le premier jour de chacun des mois de Janvier, Février, Avril, Mai, Juin, Août, Septembre, Octobre et Décembre; et deux cotisations, le premier jour de chacun des mois de Mars, juillet et Novembre. Chaque membre paiera aussi toutes autres cotisations que l'Association jugera nécessaire de prélever afin de payer les bénéficiaires; mais le nombre total des cotisations ne doit pas excéder 24 par année. Ces cotisations spéciales, c'est-à-dire les cotisations requises en plus des 15 cotisations à dates fixes) seront prélevées par le Grand Secrétaire en en prenant avis dans l'organe officiel chaque fois que ce sera nécessaire, et elles doivent être payées par les membres dans la même manière quo les cotisations mensuelles régulières.

Si un membre manque de payer la ou les dites cotisations mensuelles, ou cotisations spéciales le ou avant le troisième jour du mois suivant, il est ipso facto suspendu de tous droits dans l'Association, et s'il meurt pendant sa suspension la somme de sa police ne sera pas payable; et s'il est resté suspendu durant plus de trois mois, il devient par ce fait expulsé de l'Association et sa police rendue nulle.

Tous deniers ainsi payés par les membres au Secrétaire Financier en conformité des Clauses 8 et 9 (et ceci comprend la Clause 1) seront immédiatement transférés par cet officier au Trésorier de la Succursale, qui devra, le ou avant le sixième jour suivant le dit troisième jour, c'est-à-dire, avant le dixième jour de chaque mois, les transmettre au Grand Secrétaire en la manière indiquée par ce dernier. Cette remise doit être accompagnée du Rapport de la cotisation mensuelle et du mandat de la succursale sur le Trésorier. Le Rapport de la cotisation mensuelle doit être rempli par le Secrétaire Financier; ce rapport contiendra les noms de tous les membres de la Succursale et le montant de la cotisation payée par chacun, e. mettra ainsi le Grand Secrétaire en état de tenir un compte exact contre chaque membre aussi bien que chaque Succursale.

Chaque Succursale paiera au Grand Conseil, tous les trois mois, la somme de cinquante centimes pour chaque membre nouvellement initié, et un dollar de taxe per capita pour tous les membres en règle, payable par versements trimestriels au Grand Secrétaire, le premier de Janvier, Avril, Juillet et Octobre, pour le trimestre précédent. Tout Succursale qui négligera ou refusera de faire ces versements dans les trente jours, sera suspendue par le Grand Président, après dix jours d'avoir au Président de la Succursale. L'Association aura un organe officiel, sous le nom de THE CANADIAN (LES CANADIENS), qui sera publié mensuelle-